



Nous soussigné Maire de la commune de Vebron,
canton de Florac, Lozère, attestons et certifions
à qu'il appartiendra, que le sieur Delpuech
Jean, ex Canonier Conducteur au neuvième
régiment d'artillerie, né et domicilié à Salgas
sus dite commune, est de bonne vie et mœurs,
qu'aucune plainte, ne nous a jamais été portée
contre lui et que par sa bonne conduite il a
su s'attirer l'estime et la considération de ses
concitoyens.

En foi De ce, nous lui avons délivré le
présent pour servir et valoir ce que de droit.
à la Mairie de Vebron le 20 Mars 1855

J. Tappin

